



LETTRE PASTORALE POUR LE CARÊME 2014

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Le 5 mars, mercredi des Cendres, nous entrerons en Carême. Rappelons-nous l'invitation que le pape François lançait récemment à l'Église toute entière dans son Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* et cherchons à connaître et à vivre la **Joie de l'Évangile**.

Entrer en Carême c'est entrer dans le Mystère pascal. Nous, les disciples de Jésus, nous nous rappelons comment, au moment de notre baptême, nous avons été sauvés de la mort qu'entraîne le péché et appelés à une vie nouvelle. Alors que nous accompagnons les catéchumènes qui se préparent à recevoir le baptême lors de la Vigile pascale, nous cheminons nous aussi afin que nous puissions renaître à la vie nouvelle que nous offre le Christ.

En ces jours, nous nous rappelons la Passion, la Mort et la Résurrection de Jésus en participant à diverses célébrations, tel le chemin de Croix. Saint Paul proclamait qu'en ces moments difficiles *'le Fils de Dieu m'a aimé et s'est livré pour moi'* (Galates 2, 20).

En plus d'être un temps de prière, ces quarante jours de Carême sont également un temps de jeûne et d'aumône. L'Église prescrit le jeûne et l'abstinence (s'abstenir de consommer de la viande) le mercredi des Cendres et le Vendredi saint. Nous encourageons également les fidèles de l'archidiocèse d'Ottawa à s'abstenir de manger de la viande tous les autres vendredis durant le temps du Carême. Jeûner, pratiquer l'abstinence et la charité, sont autant de façons de laisser place à l'Esprit Saint quand arrivera le temps pascal.

Cette année, l'Église toute entière est invitée à appuyer les évêques qui se réuniront en Synode extraordinaire en octobre prochain pour traiter de questions pastorales touchant le mariage et la famille. Le Carême, voilà une belle occasion qui nous est donnée de partager notre vie de foi dans nos familles et d'appuyer cette démarche de l'Église. Pourquoi ne pas profiter de ce temps pour renouer avec ces pratiques traditionnelles mais combien fructueuses que sont la prière, le jeûne et la pratique de l'aumône?

Aller à la messe le dimanche, même si on voyage durant le congé scolaire; se priver un peu de nourriture, manger un peu moins, à l'occasion d'un repas, chaque semaine, et mettre cet argent de côté afin qu'ensemble, comme famille, on puisse aider aux

pauvres, soit à l'occasion du dimanche de *Carême de partage* de Développement et Paix le 6 avril ou en donnant à un autre organisme de charité de son choix, voilà autant de façons bien concrètes de vivre son Carême et de revitaliser sa foi.

Notre préparation à célébrer le Mystère pascal devrait également inclure la pratique du Sacrement de la réconciliation. Suivons le conseil du pape François et laissons ce sacrement de miséricorde, d'espérance et de joie renouveler notre vie :

J'invite chaque chrétien, en quelque lieu et situation où il se trouve, à renouveler aujourd'hui même sa rencontre personnelle avec Jésus Christ... C'est le moment pour dire à Jésus Christ : « Seigneur, je me suis laissé tromper, de mille manières j'ai fui ton amour, cependant je suis ici une fois encore pour renouveler mon alliance avec toi. J'ai besoin de toi. Rachète-moi de nouveau Seigneur, accepte-moi encore une fois entre tes bras rédempteurs ». Cela nous fait tant de bien de revenir à lui quand nous nous sommes perdus ! J'insiste encore une fois : Dieu ne se fatigue jamais de pardonner, c'est nous qui nous fatiguons de demander sa miséricorde... Il nous permet de relever la tête et de recommencer, avec une tendresse qui ne nous déçoit jamais et qui peut toujours nous rendre la joie. Ne fuyons pas la résurrection de Jésus, ne nous donnons jamais pour vaincus, adviennent que pourra. Rien ne peut davantage que sa vie qui nous pousse en avant ! » (EG 3)

Nous vous souhaitons un bon Carême rempli de grâces,

L'archevêque d'Ottawa,



+Terrence Prendergast, s.j.

L'évêque auxiliaire-élu,



+Christian Riesbeck, c.c.